

Les médiévales ont fêté leur 9 ième édition et quel franc succès. Après une pause en raison du COVID et un temps de réflexion pour cette reprise, la neuvième édition a bien eu lieu.

Le spectacle d'ouverture écrit, mis en scène et joué par des isselois a ouvert les festivités. Les spectateurs ont été nombreux et enthousiastes. De nombreuses et nouvelles animations ont été proposées : la dragonne, les échassiers, l'arbre qui parle, un concert sublime à l'église, la chorale des enfants, la ferme des animaux.... Les artisans sont venus nombreux. Cette fête se veut intergénérationnelle au travers des bénévoles et au travers du public et cela fonctionne, jeunes et moins jeunes peuvent trouver des centres d'intérêt. La réussite de cette journée, nous la devons aux bénévoles qui se sont grandement investis et ont su par leur créativité, leur motivation rendre cette journée inoubliable. Chacun, chacune apporte sa contribution en fonction de ses possibilités afin que cette fête soit une réussite.



Merci à tous les villageois de permettre la réalisation et la concrétisation d'une telle journée.



« Les gens d'Issel »

Naissances:

21/11/2022: MULVIHILL Lily
16/12/2022: LECESNE Jeanne
13/04/2023: SEBBAN/POISSON Alix
20/04/2023: MELAL Maël
05/05/2023: REBIBO Eloën

Décès:

28/01/2023: MENOUX Denise
17/03/2023: KOLLISH Serge
18/03/2023: DE RIVOYRE Charles
20/05/2023: MOURGUES Roger
03/07/2023: OURLIAC Aimé
29/07/2023: GUIRAUD Rose
02/08/2023 : TORNAVACCA Marie-Ange

Mariages:

22/04/2023: PARAMELLE Axel et LEROUL Sally
15/07/2023: SERGUEEV Aleksandr et MONFORT Stéphanie



ISSEL AOUT 2023

EDITO

Nous souhaitons vous proposer cette photo pour illustrer ce bulletin, prise par une habitante du village.

L'été est propice aux retrouvailles familiales et / ou amicales, à voyager pour ceux qui le peuvent, à se reposer mais aussi à rêver. Parfois lever les yeux au ciel offre l'opportunité de s'évader, prendre un peu de hauteur de manière symbolique pour s'échapper d'un quotidien un peu morose ou de situations complexes.

L'intention est juste de partager ce moment magique avec vous.



Le mot du maire

Il nous faut en convenir : ce numéro du bulletin s'est fait attendre. Il contient donc un grand nombre d'informations qui ne laissent plus beaucoup de place à ma rédaction. Je me limiterai à quelques messages.

Notre village a été endeuillé de nombreuses fois ces derniers mois. Je veux assurer de ma profonde et sincère sympathie, et de celle de tous les membres du conseil municipal, les familles qui ont perdu un parent ou un ami.

Notre 9eme édition des Médiévales a été une magnifique réussite, grâce à l'engagement fort et sans faille des bénévoles. Notre marché du vendredi et ses animations, les spectacles et autres activités de loisirs génèrent, sous les mêmes conditions de participation de la population, une vie sociale intense. Cette volonté de construire ensemble de beaux évènements consolide la tradition de solidarité et le solide lien social qui caractérisent notre village. Il nous faut l'entretenir, la faire vivre par-delà les difficultés matérielles ou les tensions interpersonnelles inévitables dans ce type de chantier comme dans une famille.

Je souhaite aux nouveaux arrivants un séjour paisible et sympathique dans notre charmant village, et à tous ceux qui prennent des vacances, un repos réparateur.

DERNIERES NOUVELLES D'ISSEL :

La route de Castelnaudary est une voie communale qui relie la route de Saint-Papoul à Castelnaudary, via le quartier de Pénavaire. Elle sera en travaux prochainement, entre L'Argentier et le pont de fer (section relevant de la commune de Castelnaudary). Pendant ces travaux, à partir du 28 août, et pour 3 semaines, **la route sera interdite à la circulation** entre le carrefour desservant la route des Crozes, situé à Pénavaire, et le carrefour de la route des Crozes situé près du pont de fer.

La fibre à Issel, c'est pour le 2d trimestre 2024. L'exploitation du réseau Très Haut Débit et l'animation commerciale du service ont été déléguées à la société Emeraude THD - groupe Altitude Infra. Nous devrions bénéficier des mêmes conditions tarifaires et de qualité que dans les zones denses françaises

Issel est l'une des 12 communes volontaires pour contribuer au **renouvellement des cartes nationales d'identité et passeports**. Notre secrétaire de mairie reçoit les demandeurs **sur rendez-vous**, un mercredi après-midi toutes les 4 semaines. Les prochaines permanences seront les 16/08, 13/09, 11/10,...

Dans le cadre de l'animation de notre marché du vendredi, un **concert** aura lieu le **1er septembre**, à 20H, en plein air. Le **trio Twychild** (2 guitaristes et une chanteuse) revisite des standards du blues, du rock mais aussi du country blues ou du ragtime.

Mme Geneviève Bobo, institutrice de notre classe de GS/CP, change d'école à la rentrée prochaine ; elle sera remplacée par Mme Hélène Pascolat qui vient de Castelnaudary.

L'INVITÉ DE TROP EN CONCERT

Le 22 avril, l'association « La Tortue » a été très heureuse d'accueillir le retour de « l'invité de trop » (Mathieu Yus), célèbre troubadour et barde local.

Auteur-compositeur-interprète, il a chanté ses nouvelles chansons d'une voix chaude et sans manières, un peu mélancolique, en s'accompagnant à la guitare.

Ses chansons sont ponctuées de petits intermèdes dans lesquels il décrit avec humour l'émergence de la chanson, ou les circonstances qui l'ont vu naître, ou mille autres petites anecdotes.

Un concert émouvant, simple et chaleureux aux musiques parfois teintées de rythmes d'Amérique du Sud qui a conquis le public passionné.

Il est vrai qu'il n'avait pas chanté sur scène depuis au moins une année et qu'il était attendu. Il n'a pas dénoté de sa réputation.



L'ACCA A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association Communale de Chasse d'Issel a tenu le 18 juillet à la salle polyvalente son assemblée générale ordinaire annuelle en présence d' Henri Poisson, maire de la commune.

Le président Michel Poussines a accueilli les onze personnes présentes et a présenté le bilan de la saison 2022-2023 qui s'avère en équilibre malgré un bilan négatif dû à quelques difficultés de fonctionnement du fait du nombre d'adhérents en baisse constante. À ce propos, un nouveau rappel de complément de subvention a été formulé auprès du maire qui le soumettra lors d'un prochain conseil municipal.

En 2023, il a été programmé au plan national, une formation de sécurité pour tous les chasseurs auquel ont participé les membres de l'ACCA du village. Le sanglier est toujours stable, le lièvre en légère hausse, quelques perdrix rouges sont encore présentes alors qu'il n'y a plus beaucoup de lapin sur le territoire communal.



Le compte-rendu financier présenté par Riccardo Polino été adopté à l'unanimité. La cotisation reste fixée à 70,00€. Une modification des statuts et du règlement intérieur a été organisée en 2023.

Le bureau a été reconduit et a accueilli un nouveau, Yves Chanuc, il compte toujours vingt et un membres cotisants.

Le traditionnel repas des chasseurs est toujours d'actualité, la salle est déjà retenue pour le 9 septembre prochain.

La réunion s'est terminée par un sympathique apéritif suivi d'un repas festif de ... gibier !

THOUTANKHAMIAM A CLÔTURÉ LES CONFÉRENCES D'ESTELLE

Ce mardi dernier, s'est clôturé le premier cycle des « Conférences d'Estelle » à Issel !
Tout au long de l'année, petits et grands férus d'Égypte antique ou curieux de découvrir cette civilisation ; Issélois de corps ou tout simplement de cœur, ont partagé ces moments pleins d'anecdotes et de scoops sur la mystérieuse et fascinante vie des Pharaons !



Et, pour terminer en beauté, la narratrice a concocté le « Toutankhamiam », un florilège d'ateliers ludiques, amusants et instructifs pour fêter dignement cette belle série de conférences. Les auditeurs ont pu, entre autres, se lancer dans la réalisation de momies à l'aide de poupées, découvrir l'utilisation du calame, roseau taillé utilisé pour écrire dans l'Antiquité, ou tracer leur prénom en hiéroglyphes.

L'occasion était là pour déguster quelques douceurs et trinquer ensemble grâce à la participation de l'ARCSI et aux petites mains généreuses des participants. De quoi clôturer en beauté cette belle année « scolaire ».

L'été est là et Estelle vous prépare un programme inédit qui amènera l'essence même de l'Égypte antique à Issel.

Saveurs, senteurs, etc, soyez prêts en septembre à découvrir l'Égypte avec vos sens ! Belles vacances et à la rentrée.

LES GODASSES FONT DU CANYONING

Ils étaient dix du club de randonnée « les Godasses en Foliies » ce vendredi matin 28 juillet à prendre la route à destination de Camon pour une descente en kayak.

Mais quel rapport entre la randonnée et le kayak ? Hé bien quoi, il faut bien se renouveler et puis nous sommes en été et il fait chaud. La chaleur toutefois n'était pas au rendez-vous en cette fraîche matinée, un orage avait balayé la plaine dans la nuit. ; mais qu'à cela ne tienne, à cœur vaillant rien d'impossible.



COMMENT PRESERVER NOTRE SECURITE et NOTRE TRANQUILLITE

Depuis plusieurs mois, le village a été troublé par des vols, des cambriolages (ou tentatives) , des démarchages suspects, des agressions ,...

Avec l'appui unanime du conseil municipal, le maire a donc engagé deux actions :

1- Le dispositif de participation citoyenne

Dans une démarche de prévention de la délinquance, notamment des vols et incivilités, ce dispositif permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement . Il est encadré par une convention signée par le préfet, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Aude et le maire d'Issel. Cette convention a été soumise à la signature du préfet.

Ce protocole donnera la possibilité au maire et à la Gendarmerie de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un **réseau de solidarité de voisinage structuré autour de deux citoyens référents**, permettant d'alerter la **gendarmerie nationale** de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.



Le rôle des différents partenaires:

Le maire

Le maire est à l'initiative du dispositif de participation citoyenne qu'il anime en partenariat avec la gendarmerie nationale. Une réunion publique d'information a été organisée à Issel par le maire et la Gendarmerie nationale pour présenter la démarche et expliquer les rôles de chacun.

Les citoyens référents

Deux référents ont été désignés par le maire, en collaboration avec la gendarmerie ; ils doivent être volontaires, bénévoles, disponibles.

Il s'agit de Lionel GUILLAUME et Marc SIBRA, qui habitent les deux extrémités du village.

Ils ont reçu une formation spécifique grâce à la gendarmerie sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, les actes de prévention et les bons réflexes face à une situation anormale. Ils seront chargés de faire remonter au **gendarme référent** ou au maire des faits signalés ou dont ils seraient témoins qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie nationale, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. L'action des citoyens référents ne se substitue pas à celle de la gendarmerie et ceux-ci ne devront donc pas utiliser ses modes d'actions.

La Gendarmerie

La Gendarmerie désigne un gendarme référent qui sera l'interlocuteur privilégié des citoyens référents pour recueillir les informations, leur dispenser des conseils, les guider dans leur rôle et leur diffuser des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Les habitants du village

La population est invitée à adopter une attitude solidaire et vigilante pour que la gendarmerie dispose d'informations précises de nature à prévenir les risques d'atteinte aux personnes et aux biens. C'est déjà un comportement spontané et naturel pour les issélois, ce qui devrait donner à ce dispositif toute son efficacité

2- Le projet de vidéoprotection

Il s'agit de mettre en place un réseau de caméras aux entrées/sorties du village et sur des lieux sensibles en vue de permettre, en cas de troubles, une identification plus facile des coupables.

Le projet est prêt depuis le 15 avril. Son cout global est de 54 000 € HT. Une double démarche a été engagée par le maire auprès de la préfecture :

Une **demande d'autorisation** de filmer sur la voie publique. Ce dossier ayant été élaboré en concertation avec les experts de la gendarmerie, il est permis d'espérer un agrément à bref délai.

Une **demande de subvention** sur le fonds interministériel de prévention de la délinquance. La concertation engagée avec le service concerné de la préfecture permet d'espérer un bon taux de financement du projet avec une réalisation en deux tranches, sur 2 ans.



UN ÉLÉVATEUR INSTALLÉ SALLE POLYVALENTE

Notre salle polyvalente a été construite en conformité avec les normes d'accueil des personnes à mobilité réduite (accès de plein pied et toilettes adaptées).

Néanmoins, l'accès de la scène en fauteuil roulant n'était, jusqu'à ce jour, pas possible sans l'aide d'autres personnes.

Le Conseil Municipal a décidé d'installer dans cette salle un élévateur qui permet, désormais, à une personne en fauteuil roulant d'accéder à toutes les activités, y compris de participer à un spectacle, en toute autonomie.

Cet « ascenseur », installé par la société « Sud Autonomie » de Villefranche-Lauragais, est équipé de roulettes permettant une grande souplesse d'utilisation.



LES ASSOCIATIONS ET SPECTACLES DIVERS

Le spectacle des chorales a eu lieu comme à l'accoutumé en juin dernier, pour le plus grand plaisir de tous, chanteurs et spectateurs, venus nombreux !

Cette année, la Chorale des Pitchous faisait son grand retour et a proposé un spectacle joyeux et animé, avec des chants très divers. Issel Canto, qui lui a succédé, n'a pas été en reste pour mettre l'ambiance avec des chants de tous horizons, repris en chœur par l'assemblée !

Alors, si vous souhaitez intégrer l'une des chorales, n'hésitez plus :

« **Les PITCHOUS** » (de 3 à 8 ans) pour un travail autour du chant et de l'expression musicale, en toute décontraction !

Répétitions : le mercredi de 16h45 à 17h45 (salle polyvalente) DEBUT DES REPETITIONS : Mercredi 27 septembre

Contact : Aurore (07 71 71 74 74) et Pauline (07 69 68 73 31)

« **La BANDE DES ADOS** » (de 10 à 16 ans) : une belle aventure de chant mais aussi de chorégraphie, dynamique et rythmée.

Répétitions : le mercredi de 18h à 19h (salle polyvalente) DEBUT DES REPETITIONS : Mercredi 27 septembre

Contact : Amélie (07 67 49 25 22) et Aubéry (06 63 17 94 86)

Pour les enfants âgés de 9 ans (âge transitoire en musique !) nous verrons ensemble quelle chorale leur conviendra.

« **ISSEL CANTO** » Les choristes seront ravis d'accueillir tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure chorale ; alors,

novice ou pas, n'hésitez plus !

Répétitions les jeudis 20h30 à 22h (salle polyvalente) DEBUT DES REPETITIONS : Jeudi 11 janvier 2024.

Contact : Sylvie (06 21 79 25 82)



L'ECOLE

UNE SORTIE TRÈS LUDIQUE DONT LES ENFANTS SE SOUVIENDRONT

Cette année, les quatre classes du regroupement pédagogique des écoles d'Issel et Labécède se sont rendues au jardin des Martels à Giroussens, pour leur sortie de fin d'année scolaire.

Ils ont pu admirer de nombreux massifs de fleurs, tester leur sens de l'orientation dans le labyrinthe, « marcher sur l'eau » et flâner entre les roseaux et les nénuphars, observer les animaux, poissons et tortues d'eau...

Ils ont pique-niqué à l'ombre des arbres et terminé la journée par une promenade à bord du petit train touristique de Saint Lieux les Lavaur.



Ils ont pique-niqué à l'ombre des arbres et terminé la journée par une promenade à bord du petit train touristique de Saint Lieux les Lavaur.

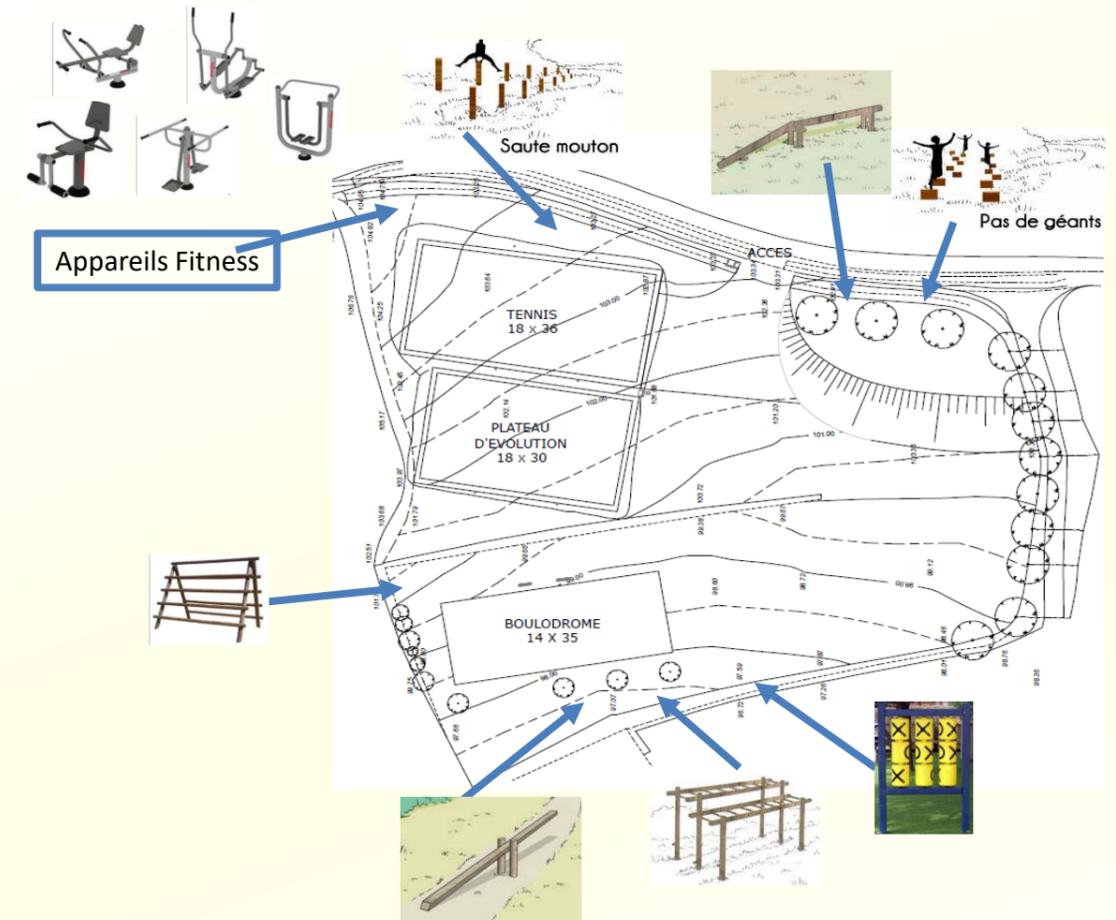
2023, L'ANNÉE DE LA RENTRÉE AU COLLÈGE

Ils y ont travaillé sans relâche depuis la dernière rentrée scolaire en 2022, et grâce à leur assiduité dans leur nouvelle salle de classe inaugurée l'an passé, leur parcours scolaire leur ouvre les portes du collège. Ils vont bientôt entrer dans la cour des grands.

Cette année, sept filles et deux garçons de notre école entreront en sixième dès le mois de septembre prochain pour de futures aventures studieuses et leur nouvelle vie d'adolescents: Célyan, Hanaë, Jeanne, Lia, Lily-Rose, Manon, Naila, Bastien et Gaëtan. Félicitations et bonne chance à tous.



L'AIRE DE LOISIRS SERA EQUIPEE D'UN PARCOURS SPORTIF



IMPREVUS

Incident sur le réseau d'assainissement

Interruption de la circulation et coupure de l'alimentation en eau

Le 6 juillet, les isselois ont subi une coupure d'eau qui n'était pas annoncée et qui a duré une bonne demi-journée. Ils ont également pu être gênés par l'interruption de la circulation sur la route de Saint-Papoul. Cette situation était imprévisible, et les travaux présentaient un caractère d'urgence, qui ne nous ont pas permis d'apporter une information préalable : il s'agissait d'une importante fuite dans la canalisation d'assainissement, localisée sous la plate-forme des ordures ménagères de La Borde. Elle a nécessité des travaux importants rendus délicats par le croisement, au même endroit, de plusieurs réseaux : assainissement, eau, et électricité. Ce tronçon du réseau d'assainissement a été remplacé par un contournement de l'enrochement, deux regards ont été installés. Cette opération a nécessité une modification du réseau l'alimentation en eau qui explique la coupure. Par ailleurs, une tentative de sectionnement du réseau, qui aurait limité le nombre de logements concernés par cette coupure, a échoué. Nous avons informé les usagers servis par la canalisation en travaux, mais d'autres ont finalement été aussi privés d'eau.

Cette opération a été réalisée sous l'égide des services la Communauté de Communes, qui est désormais compétente dans le domaine de la gestion des réseaux eau et assainissement. L'entreprise mandatée semble avoir réalisé un excellent travail en limitant au strict nécessaire la durée de la coupure d'eau et des perturbations de la circulation.

Le coût de ces travaux, financés par la Communauté de communes, a été de 17 000 € HT

Travaux d'aménagement

La commune poursuit son programme d'aménagement des espaces publics dans le but d'améliorer le cadre de vie en développant les modes de circulation douce (piétons et cyclistes) à l'intérieur de l'agglomération, et en sécurisant les points névralgiques des axes routiers principaux.

Chemin du Colombier

Le chantier consistait à calibrer la chaussée avec une largeur constante, en traitant l'écoulement des eaux pluviales.

Quartier Penavayre

Il s'agissait d'assurer l'accessibilité des piétons, maîtriser les vitesses, améliorer la lisibilité des carrefours et développer les aménagements paysagers.

Le sentier piétonnier qui rejoint l'école et le quartier Pénavayre a été prolongé jusqu'au carrefour Route des Crozes / Route de Castelnaudary ; son tracé a été adapté à l'implantation des arbres qui ont pu être conservés.

Deux plateaux traversants ont été créés pour casser la vitesse des véhicules :

- sur le carrefour Route des Crozes / Route de Castelnaudary,
- sur l'accès au lotissement Pénavayre

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CAZAL, dans les délais annoncés.

Des gaines ont été enterrées, à cette occasion, pour permettre l'« effacement du réseau électrique » (c'est-à-dire son enterrement pour le sécuriser et embellir le quartier). Cette opération sera réalisée en 2024 sous le contrôle du syndicat d'électrification.

Le coût d'aménagement qui vient de se terminer s'élève à 118 750,51 € HT; L'Etat et le Département ont apporté une participation de 42 000 €

Le coût de l'opération d'effacement sera de 144 100 € HT, avec une participation importante du Syndicat d'électrification ; la commune gardera à sa charge 22 540 € HT (soit 15,6%), et l'achat des lampadaires pour l'éclairage public.

En Septembre, c'est la placette en impasse du lotissement Penavayre qui fera peau neuve, avec un reprofilage et un enduit bicouche.

A l'automne, les plantations seront d'actualité, et pourquoi pas lors d'une journée citoyenne ?

Nous avons pu constater que les premiers résultats des plateaux traversants n'étaient pas suffisants pour faire réduire la vitesse. C'est pourquoi une seconde intervention a eu lieu.

Nous remercions l'ensemble des riverains pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve durant ces travaux, suite à la gêne occasionnée aux stationnements et aux accès privés.

